

Note Fonds¹

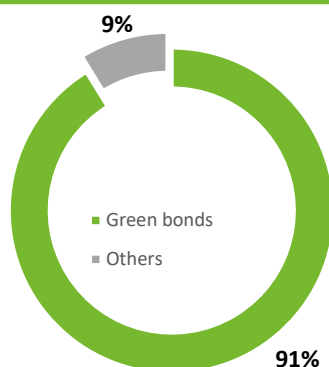
61,44

Note Indice²

60,74

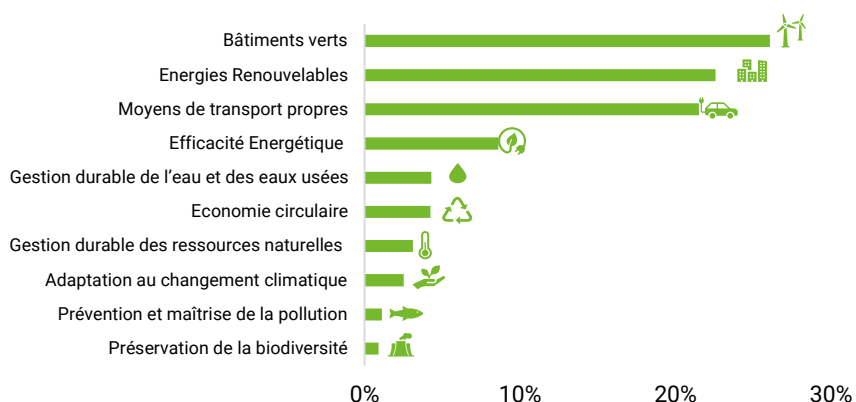
Répartition

Répartition par types d'obligations*



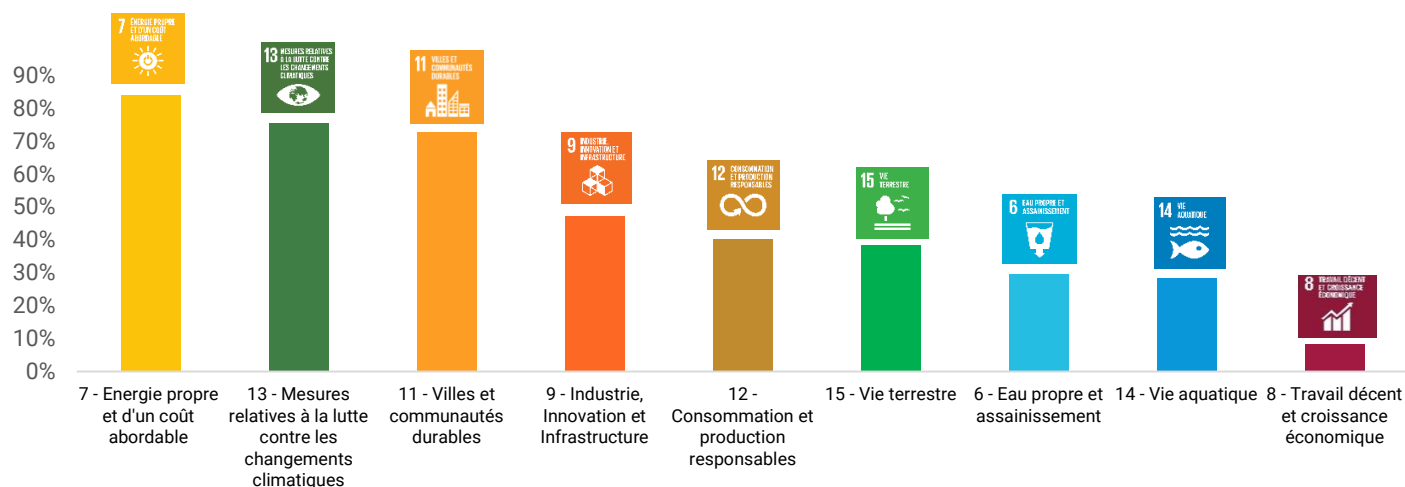
*Hors liquidités et OPC monétaires.

Répartition par types de projets



Exposition aux Objectifs de Développement Durable (O.D.D.)³

% du total des investissements



¹ Source : ISS ESG

² Indice de référence : Indice composite composé de 90% ICE BofA Green Bond (GREN) + 10% ICE BofA Euro High Yield Index (HE00). Il utilise une note ESG externe de 0 à 100 fournie par notre partenaire ESG.

³ Lazard Frères Gestion analyse les rapports d'allocation et d'impact afin de déterminer les objectifs de développement durable (O.D.D.) des Nations Unies auxquels les obligations vertes contribuent. Une obligation verte peut contribuer à plusieurs objectifs.

La méthode de calcul est une moyenne pondérée des investissements et leur contribution aux (O.D.D.).

Sources : Lazard Frères Gestion, ISS ESG.

Indicateurs d'impact

66% des obligations vertes en portefeuille ont un rapport d'impact¹

Émissions évitées

Émissions annuelles de CO₂ évitées par million d'euros investis : **892 tonnes CO₂ eq.**

Émissions annuelles de CO₂ évitées grâce au fonds : **50 901 tonnes CO₂ eq.**



soit l'équivalent des émissions évitées par :

17 986 tonnes de déchets recyclés



15 éoliennes en service pendant un an



Sources : Lazard Frères Gestion, US EPA.

Énergie renouvelable



33 364 MWh

Production annuelle d'énergie renouvelable financée par le fonds



soit l'équivalent de :

La consommation électrique annuelle de **7 131** foyers français



34 MW

Capacité d'énergie renouvelable installée financée par le fonds



soit l'équivalent de :

11 Eoliennes terrestres



Sources : Lazard Frères Gestion, Commission de régulation de l'énergie, IRENA.

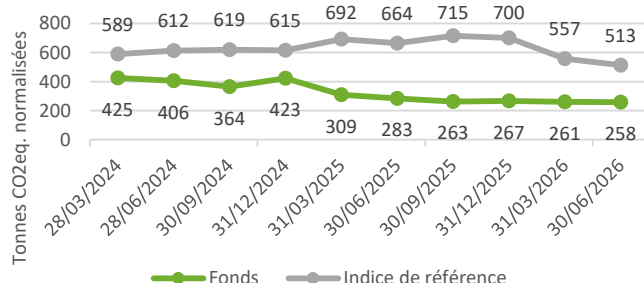
¹ Poids des titres concernés par les indicateurs d'impact

Indicateurs de performance environnementale

Empreinte carbone

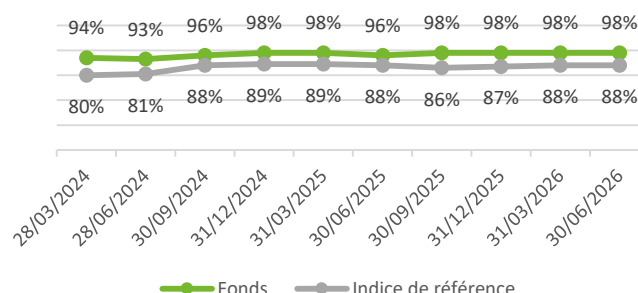
Emissions par M€ d'EVIC

Tonnes CO₂ eq.* / M€ d'EVIC



Source : Lazard Frères Gestion, MSCI
Taux de couverture du fonds : 94,8%
Taux de couverture de l'univers : 91%

Initiatives de réduction des émissions de carbone



Source : Lazard Frères Gestion, MSCI
Taux de couverture du fonds : 98,2%
Taux de couverture de l'univers : 96,5%

Température implicite (en °C)*

1,94°C

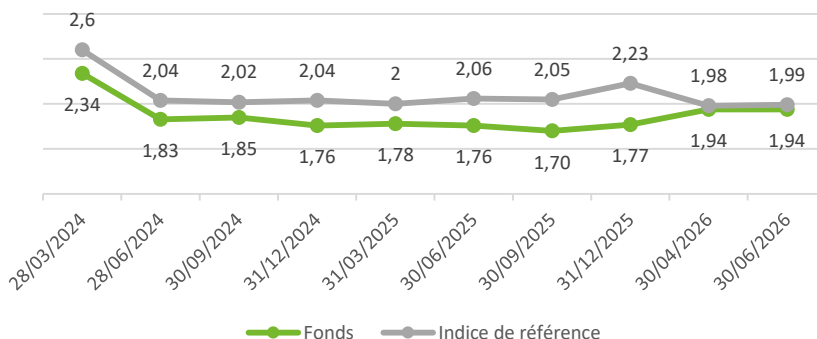


Fonds

1,99°C



Indice



* Implied Temperature Rise (ITR) en °C : voir méthodologie (p. 4)
Source : Lazard Frères Gestion, MSCI.
Taux de couverture du fonds : 98%.
Taux de couverture de l'univers : 93%

Exemples d'obligations vertes en portefeuille¹

Terna - Hybride

Date d'émission

2022

Projets financés



Energies renouvelables



Réseaux de distribution électrique



Efficacité énergétique

BPCE- 2027

Date d'émission

2022

Projets financés



Biodiversité et conservation des forêts



Agriculture durable et biologique



Energies renouvelables



Protection de l'environnement dans les exploitations

Canada - 2034

Date d'émission

2022

Projets financés



Energies renouvelables



Efficacité énergétique



Solaire



Transports propres



Biodiversité et conservation des forêts



Changement Climatique

Exemple de projet financé :

Interconnecteur électrique entre l'Italie et le Monténégro.

Connexion de **1766 MW d'installations renouvelables**, augmentant la production de 4 062 GWh.

Exemple de projet financé : conversion de fermes à une agriculture biologique et durable.

40% des bénéficiaires ont **développé ou diversifié leurs activités**, et 16% ont **augmenté leurs effectifs**.

Exemple de projet financé : subventions iVZE pour l'achat de véhicules zéro émissions.

Véhicules subventionnés : 121 000, réduisant les émissions de GES de 5 millions de tonnes pendant leur durée de

¹ Les titres ne sont cités qu'à titre indicatif et peuvent ne pas être présents dans le portefeuille.

Méthodologie Empreinte Carbone (impact environnemental)

- La méthode de calcul de l'empreinte carbone d'un portefeuille est une moyenne pondérée des émissions de gaz à effets de serre divisée par l'EVIC de chaque émetteur.
- L'évaluation de l'empreinte carbone prend en compte les scopes 1, 2 et 3 des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Nous obtenons ainsi la formule suivante :

$$\text{Empreinte carbone d'un portefeuille} = \sum \left[\left(\frac{\text{Emissions (scope 1+2+3)}}{\text{EVIC}} \right) \text{ de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre} \right]$$

- L'approche fondamentale de Lazard Frères Gestion axée sur la sélection de titres engendre des écarts d'expositions sectorielles entre les fonds et leurs indices de référence.

Calcul de la température du portefeuille et de l'indice

- Lazard Frères Gestion évalue l'alignement de ses investissements avec l'Accord de Paris en mesurant l'augmentation de température implicite fournie par MSCI.
- L'augmentation implicite de la température d'un portefeuille mesure, dans l'ensemble, l'alignement de la température d'un portefeuille (en °C) pour maintenir la hausse de la température mondiale à 2°C d'ici 2100.
- Le calcul utilise une approche budgétaire agrégée qui compare la somme des émissions de carbone financées à la somme des émissions de carbone des entreprises en portefeuille (scope 1, 2 et 3).
- Le dépassement ou la sous-estimation des émissions de carbone totales du portefeuille est ensuite converti en un degré d'augmentation de la température à l'aide de l'approche de ratio scientifique de la réponse climatique transitoire aux émissions de carbone cumulatives (TCRE). La base d'allocation utilisée pour définir la participation financée d'un portefeuille est la valeur d'entreprise avec trésorerie (EVIC), afin de permettre

Méthodologie de calcul des émissions de CO₂ évitées

- Le fonds a pour objectif de financer des obligations vertes ayant un impact positif sur l'environnement.
- Lazard Frères Gestion a retenu comme indicateurs les émissions évitées, exprimées en tonne d'émissions de CO₂ par an et en tonne d'émissions de CO₂ évitées par million d'euros investis par an.
- Les mesures sont réalisées uniquement sur les obligations détenues en direct qui respectent les Green Bond Principles (GBP) de l'ICMA, qui ont au moins publié un rapport d'impact et qui ont fourni des données sur les émissions évitées par les projets verts financés.
- Le calcul des émissions de CO₂ évitées est obtenu par la formule suivante :

$$\text{Emissions évitées par an du portefeuille} = \sum \left[\frac{\text{Emissions évitées annuelles de chaque obligation} \times \text{Position dans le portefeuille}}{\text{Montant de chaque obligation}} \right]$$

Ce document n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. Il est remis à son destinataire à titre d'information.

Il fait état d'analyses ou descriptions préparées par Lazard Frères Gestion SAS sur la base d'informations générales et de données statistiques historiques de source publique. La remise de ce document n'implique pas que les informations qu'il contient demeurent exactes, postérieurement à la date de publication du présent document.

Ces analyses ou descriptions peuvent être soumises à interprétations selon les méthodes utilisées. De plus, les instruments ou valeurs figurant dans ce document sont soumis aux fluctuations de marché et aucune garantie ne saurait être donnée sur leur performance ou leur évolution future.

Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne sauraient être interprétées comme des conseils ou recommandations de la part de Lazard Frères Gestion SAS. Ce document ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement dans les instruments ou valeurs y figurant.

Toute méthode de gestion présentée dans ce document ne constitue pas une approche exclusive et Lazard Frères Gestion SAS se réserve la faculté d'utiliser toute autre méthode qu'elle jugera appropriée. Ces présentations sont la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion SAS.

Par ailleurs, certains services rendus/et ou placements figurant dans ce document peuvent présenter des risques particuliers et ne sont pas nécessairement adaptés à tous les investisseurs.

Il appartient donc à toute personne de mesurer de façon indépendante les risques attachés à ces services et/ou placements avant tout investissement. Tout investisseur est tenu de se reporter aux conditions proposées par Lazard Frères Gestion SAS à sa clientèle afférent aux services et/ou placements figurant dans ce document.

De plus, toute personne désirant investir dans les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières mentionnés dans ce document est tenue de consulter le DIC PRIIPS visé par l'Autorité des Marchés Financiers remis à tout souscripteur ou disponible sur simple demande auprès de Lazard Frères Gestion SAS. Les informations contenues dans ce document n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'une certification par les commissaires aux comptes de l'OPCVM ou des OPCVM concernés.

S'agissant des informations juridiques et fiscales, elles sont d'ordre général et ne constituent pas une consultation. Il est recommandé au lecteur de les soumettre à un cabinet habilité et compétent en matière juridique et fiscale avant toute mise en œuvre.

Le prospectus, le DIC PRIIPS et les rapports financiers de la SICAV Lazard Global Green Bond Opportunities sont disponibles gratuitement sur le site internet de Lazard Frères Gestion et auprès de nos distributeurs locaux. Les performances sont calculées après déduction des commissions de gestion mais n'incluent ni les taxes, ni les frais de souscription et de rachat qui restent à la charge du souscripteur. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les instruments ou valeurs figurant dans ce document sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne saurait être donnée sur leur performances ou leur évolution future.

Fonds : Lazard Global Green Bond Opportunities

Indice de référence : Indice composite composé de 90% ICE BofA Green Bond (GREN) + 10% ICE BofA Euro High Yield Index (HE00)